



PE557.190v01-00

20.5.2015

AMENDEMENTS

1 - 249

Projet de proposition de résolution
Barbara Kappel
(PE554.772v01-00)

Vers une économie de la donnée prospère

Amendement 1
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

- vu la résolution du Parlement européen du 10 décembre 2013 sur l'exploitation du potentiel de l'informatique en nuage en Europe (2013/2063(INI)),

Or. en

Amendement 2
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Visa 4 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

- vu la communication de la Commission intitulée "Une stratégie relative au marché unique numérique pour l'Europe",

Or. en

Amendement 3
Michel Reimon
au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 1

Projet de proposition de résolution

Amendement

Intégrer les données massives à la stratégie pour une Union numérique

Le rôle de l'économie de la donnée dans la stratégie pour une Union numérique

Or. en

Amendement 4
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

se félicite de ce que la stratégie pour un marché unique numérique reconnaisse que les données massives, les services d'informatique en nuage et l'internet des objets sont des éléments centraux de la compétitivité de l'Union européenne et se félicite de la proposition envisagée de libre circulation des données à l'intérieur de l'Union européenne; pense que si l'on veut développer les services de données massives, il conviendra d'adopter une approche flexible à l'égard de l'utilisation et de la réutilisation sécurisées des données.

Or. en

Amendement 5
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 1 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

adhère à la définition des données massives que donne la Commission dans sa communication intitulée "vers une économie de la donnée prospère" (COM(2014)0442);

Or. en

Amendement 6
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 1 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

escompte que les avantages des données massives au niveau national et européen se répercuteront sur la société et sur tous les types d'entreprises à tous les niveaux de la chaîne de valeur;

Or. en

Amendement 7
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

Amendement

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données entraîneront une croissance annuelle de 1,9 % du PIB; estime que les données massives pourraient être au cœur de la reprise économique de l'Europe;

supprimé

Or. en

Amendement 8
Michel Reimon
au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données **massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données entraîneront une croissance annuelle de 1,9 % du PIB; estime que les données massives pourraient être au cœur de la reprise économique de l'Europe;**

Amendement

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données **disponibles peuvent produire de la croissance économique, réduire le chômage et améliorer les décisions démocratiques;**

Or. en

Amendement 9

David Borrelli, Dario Tamburrano

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1**

Projet de proposition de résolution

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances **générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données entraîneront une croissance annuelle de 1,9 % du PIB; estime que les données massives pourraient être au cœur de la reprise économique de l'Europe;**

Amendement

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances **produites par l'usage intégré des données jouent un rôle essentiel dans la prospérité et le bien-être économique et social de l'Europe;**

Or. it

Amendement 10

Barbara Kappel

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1**

Projet de proposition de résolution

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données entraîneront une croissance annuelle de 1,9 % du PIB; estime que les données massives pourraient être au cœur de la reprise économique de l'Europe;

Amendement

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données entraîneront une croissance annuelle **supplémentaire** de 1,9 % du PIB, **laquelle permettra la création de 3,75 millions de nouveaux emplois dans l'Union européenne avant 2017, selon le European Big Data Value Partnership (partenariat européen consacré à la valeur des données massives); souligne que le marché des données massives connaîtra jusqu'en 2017 une croissance de 27 %, six fois plus rapide que celle du marché global des TIC et atteindra un montant global de 50 milliards d'euros selon les prévisions 2013 – 2017 de l'IDC pour la technologie et les services de données massives dans le monde;** estime que les données massives pourraient être au cœur de la reprise économique de l'Europe, **à condition cependant que l'environnement et les moyens adéquats soient en place pour déclencher la mutation numérique;**

Or. en

Amendement 11

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives **produisent** un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données **entraîneront** une

Amendement

1. relève que, **selon certaines projections**, les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives **peuvent produire** un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données

croissance annuelle de 1,9 % du PIB;
estime que les données massives
pourraient être au cœur de la reprise
économique de l'Europe;

peuvent entraîner une croissance annuelle
supplémentaire de 1,9 % du PIB; *voit dans*
les données massives *une opportunité de*
reconquérir la compétitivité européenne
dans des secteurs avancés;

Or. en

Amendement 12

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données *entraîneront* une croissance *annuelle* de 1,9 % du PIB; estime que les données massives pourraient être au cœur de la reprise économique de l'Europe;

Amendement

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives de ces données *et des données ouvertes pourraient entraîner* une croissance *supplémentaire* de 1,9 % du PIB *d'ici 2020*; estime que les données massives pourraient être au cœur *de la stratégie pour un marché unique numérique et* de la reprise économique de l'Europe;

Or. en

Amendement 13

Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives

Amendement

1. relève que les décisions fondées sur les connaissances générées par les données massives produisent un gain de productivité et de compétitivité de l'ordre de 5 à 6 %, et que les retombées positives

de *ces données* entraîneront une croissance annuelle de 1,9 % du PIB; *estime* que les données massives pourraient *être au cœur de* la reprise économique de l'Europe;

de *ce secteur* entraîneront une croissance annuelle *supplémentaire* de 1,9 % du PIB; *souligne* que les données massives pourraient *servir d'accélérateur pour* la reprise économique, *la croissance, l'investissement et l'innovation dans tous les secteurs* de l'Europe;

Or. en

Amendement 14

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 bis. souligne qu'une économie de la donnée peut et doit, dans une large mesure, reposer sur des données anonymes ou anonymisées; souligne que les questions relatives au traitement des données à caractère personnel entrent pleinement dans le champ d'application du droit de l'Union européenne sur la protection des données;

Or. en

Amendement 15

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 bis. observe que le volume de données croît à un rythme sans précédent, de sorte que, d'ici 2020, selon le European Big Data Value Partnership (partenariat européen consacré à la valeur des données massives), il y aura plus de

*16 000 milliards de gigabits de données,
ce qui est l'équivalent d'un taux de
croissance annuelle de 236 % de la
production de données.*

Or. en

Amendement 16

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

Amendement

*2. insiste sur le potentiel de création
d'emplois des données massives, car le
besoin de spécialistes en la matière
progressera de 243 % au cours des cinq
prochaines années pour atteindre environ
69 000 personnes;*

supprimé

Or. en

Amendement 17

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

Amendement

*2. insiste sur le potentiel de création
d'emplois des données massives, car le
besoin de spécialistes en la matière
progressera de 243 % au cours des cinq
prochaines années pour atteindre environ
69 000 personnes;*

supprimé

Or. en

Amendement 18

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. *insiste sur le potentiel de création d'emplois des données massives, car le besoin de spécialistes en la matière progressera de 243 % au cours des cinq prochaines années pour atteindre environ 69 000 personnes;*

Amendement

2. *souligne que l'économie de la donnée changera les exigences du marché du travail, notamment en mettant en avant certains professionnels munis des "compétences en matière de données" et en fournissant les compétences professionnelles en matière de données aux et pour les petites entreprises et start-ups. Tel est l'objectif - une fertilisation croisée efficace des talents et des compétences reliant divers secteurs. L'emploi lié aux données massives augmentera de 243 % au cours des cinq prochaines années pour atteindre environ 69 000 personnes.*

Or. en

Amendement 19

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. *insiste sur le potentiel de création d'emplois des données massives, car le besoin de spécialistes en la matière progressera de 243 % au cours des cinq prochaines années pour atteindre environ 69 000 personnes;*

Amendement

2. *insiste sur le potentiel de création d'emplois des données massives étant donné que ce secteur croît de 40 % par an et que la demande de spécialistes en données massives devrait créer un grand nombre d'emplois nouveaux en Europe au cours des années à venir;*

Or. en

Amendement 20
Renato Soru, Martina Werner, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. insiste sur le potentiel de création d'emplois *des données massives, car le besoin de spécialistes en la matière progressera de 243 % au cours des cinq prochaines années pour atteindre environ 69 000 personnes;*

Amendement

2. insiste sur le *fait que les données massives requièrent des compétences de pointe et ont un* potentiel de création d'emplois *étant donné que le besoin de travailleurs dans ce secteur devrait augmenter* au cours des années à venir;

Or. en

Amendement 21
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données *massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;*

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social *qu'apporte, potentiellement, un usage intégré* des données *à tous les secteurs de l'économie européenne et affirme l'importance d'une transparence complète par rapport aux modes de leur collecte, aux finalités, à la gestion, aux usages et à la possession des données elles-mêmes;*

Or. it

Amendement 22
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, ***l'automobile***, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, ***la météorologie, la recherche sur le changement climatique, l'agriculture, l'industrialisation, les produits pharmaceutiques, l'industrie automobile, la politique publique, les services sociaux, la gestion du trafic et les transports, les applications et les services, l'éducation, les biens de consommation,*** les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs, ***la cybersécurité, la prévention et la détection de la fraude fiscale, l'aviation et les soins de santé;*** reconnaît que cette liste n'est pas exhaustive;

Or. en

Amendement 23
Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment ***pour*** la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, ***le progrès scientifique***, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, ***l'énergie et les services collectifs***;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social ***d'un secteur*** des données massives ***pleinement exploité***, notamment ***dans des domaines tels que la science, la recherche et l'innovation, l'énergie et les services collectifs***, la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de

détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias *et* les loisirs, *entre autres*;

Or. en

Amendement 24

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij

Projet de proposition de résolution Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance *et de télécommunications*, les *technologies de pointe*, le commerce de détail, la géomatique, *les services, l'automobile*, les médias, les loisirs, *l'énergie* et les services collectifs;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, *le transport, la gestion des catastrophes naturelles, les villes intelligentes*, la production, les services bancaires *et* d'assurance, *le secteur des statistiques officielles*, les *télécommunications*, le commerce de détail, la géomatique, *la cybersécurité*, les médias, les loisirs, *l'efficacité énergétique* et les services collectifs, *entre autres*;

Or. en

Amendement 25

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et *de*

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives *dans tous les secteurs*, notamment pour la sécurité publique, *la santé*, la transparence de

L'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

l'action publique, de la démocratie, *la simplification et la modernisation des administrations publiques, la recherche* et le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie, *le transport* et les services collectifs; *souligne que la numérisation de ces secteurs est un moteur important du développement des données massives et demande dès lors une approche transversale au niveau européen et national pour permettre la croissance de l'économie de la donnée;*

Or. en

Amendement 26

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données *massives*, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social *du traitement* des données, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Or. en

Amendement 27

Nicola Caputo

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le **secteur de la santé, le** progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Or. it

Amendement 28
András Gyürk

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs, **le commerce électronique et la santé publique;**

Or. en

Amendement 29
Miapetra Kumpula-Natri

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Amendement

3. reconnaît l'intérêt économique et social des données massives, notamment pour la **recherche médicale**, la sécurité publique, la transparence de l'action publique, de la démocratie et de l'administration, le progrès scientifique, la production, les services bancaires, d'assurance et de télécommunications, **la formation**, les technologies de pointe, le commerce de détail, la géomatique, les services, l'automobile, les médias, les loisirs, l'énergie et les services collectifs;

Or. fi

Amendement 30
Michel Reimon
au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

3 bis. demande à la Commission d'assurer le financement de la recherche sur les conséquences de certaines utilisations des données, y compris sur le risque de tirer des conclusions erronées à partir de corrélations purement aléatoires et sur les questions éthiques et morales, telles que la "normalisation" statistique de certains comportements et l'impact sur les libertés individuelles et le choix des consommateurs;

Amendement

Or. en

Amendement 31
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

3 bis. demande à la Commission d'assurer le financement de la recherche sur les conséquences de certaines utilisations des données, y compris sur le risque de tirer des conclusions erronées à partir de corrélations purement aléatoires et sur les questions éthiques et morales, telles que la "normalisation" statistique de certains comportements et l'impact sur les libertés individuelles et le choix des consommateurs;

Or. en

Amendement 32

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

3 bis. estime que de meilleures conditions pour un cadre législatif approprié et des initiatives économiques adéquates sont nécessaires afin d'assurer la croissance du secteur des "données massives"; pense que l'Union européenne peut jouer un rôle pionnier dans le monde en créant un environnement propice aux évolutions technologiques innovantes;

Or. en

Amendement 33

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. est convaincu que *la valeur de toute entreprise réside également dans ses données*; appelle à sensibiliser les PME à *la valeur en capital* de leurs données *et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives*;

Amendement

4. est convaincu que *les données représentent un précieux actif pour les entreprises, qu'il serait possible d'augmenter considérablement en mettant au point des façons novatrices et intelligentes d'intégrer les données détenues par les entreprises avec d'autres données disponibles*; appelle à sensibiliser les PME *aux possibilités de développement liées à un usage intelligent de leurs propres données en liaison avec d'autres; en outre, demande de se concentrer sur le potentiel de croissance et d'amélioration de l'efficacité des PME dans ce secteur, de manière à soutenir le développement de l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives*;

Or. en

Amendement 34
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données *et à renforcer* leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) *en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives*;

Amendement

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données *dans le but de favoriser leur croissance en tant que telles et de leur assurer un rôle de premier plan parmi les principaux acteurs du domaine des données massives et un rôle* moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI);

Or. it

Amendement 35

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à **la valeur en capital de leurs données** et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance **et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives**;

Amendement

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses **capacités de traitement des** données; appelle à sensibiliser les PME **aux possibilité de traitement des données et à l'importance de salariés bien préparés** et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance;

Or. en

Amendement 36

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives;

Amendement

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; **invite toutes les entreprises de taille intermédiaire à se doter de "chief digital officers" chargés de valoriser l'exploitation des données** et appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives;

Or. fr

Amendement 37

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives;

Amendement

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données et ***aux façons de traduire l'utilisation des données en modèles d'activité ainsi qu'***à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les principaux acteurs du domaine des données massives;

Or. en

Amendement 38

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les ***principaux acteurs*** du domaine des données massives;

Amendement

4. est convaincu que la valeur de toute entreprise réside également dans ses données; appelle à sensibiliser les PME à la valeur en capital de leurs données et à renforcer leur rôle moteur dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation (RDI) en vue de favoriser la croissance et de positionner l'Europe parmi les ***leaders mondiaux*** du domaine des données massives;

Or. en

Amendement 39
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 bis. juge nécessaire de s'attaquer aux problèmes dans la chaîne de valeur, y compris aux obstacles à l'innovation dans le domaine du capital humain, de l'accessibilité et des infrastructures, ainsi que de lutter contre le morcellement du marché, les normes fragmentées en matière de données et les exigences sectorielles et d'aborder les aspects juridiques de la propriété des ensembles de données, de l'accès à ces ensembles et de leur réutilisation, par exemple des données ouvertes du secteur public, de manière à libérer le potentiel des données massives;

Or. en

Amendement 40
Nicola Caputo

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 bis. estime qu'il convient, en tout état de cause, d'évaluer attentivement l'ampleur et l'intensité du recours à ces technologies afin d'en orienter le développement selon des critères de pleine conscience et de prudence, en leur attribuant un rôle d'appoint instrumental aux activités humaines;

Or. it

Amendement 41

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 bis. encourage la Commission à envisager des procédures de plus en plus rationalisées pour l'octroi des subventions, et à consacrer des ressources substantielles provenant du budget de R&D aux projets de recherche et d'innovation dans le domaine des TIC, y compris les données massives;

Or. en

Amendement 42

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 bis. souligne qu'une économie de la donnée peut et doit, dans une large mesure, reposer sur des données anonymes ou anonymisées;

Or. en

Amendement 43

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 ter. souligne qu'en raison des nombreuses dimensions verticales

interdépendantes se rapportant à de nombreuses strates horizontales interdépendantes, et de la nature thématique des données relatives à différents secteurs, il est très complexe de fixer des normes pour les données massives; demande donc à la Commission de mettre au point une stratégie concernant la normalisation des données massives pour déterminer les chances de l'industrie européenne des données massives, y compris des PME et des secteurs européens importants;

Or. en

Amendement 44
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 ter. souligne que le traitement de certains types de données, en particulier des données à caractère personnel, relève du champ d'application du droit européen de la protection des données; demande, à cet égard, l'adoption rapide du train de mesures sur la protection des données;

Or. en

Amendement 45
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 quater. relève l'importance des données ouvertes en tant que matière première de qualité pour l'élaboration de services et de

produits d'information à valeur ajoutée; encourage donc les États membres et la Commission à augmenter encore la disponibilité en ligne des informations du secteur public et à promouvoir activement leur réutilisation;

Or. en

Amendement 46
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 quater. souligne que des règles européennes fortes sur la protection des données sont également un atout pour les PME en Europe, notamment dans la foulée des révélations d'Edward Snowden en 2013;

Or. en

Amendement 47
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 quinquies. souligne qu'il y a lieu d'établir une distinction claire entre le traitement des données à caractère personnel et celui des autres types de données; estime qu'il y a lieu d'appliquer au traitement des données massives tous les principes et toutes les règles de protection des données;

Or. en

Amendement 48
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 sexies (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 sexies. insiste en particulier sur le nouveau principe de protection des données dès la conception, qui peut jouer un rôle majeur dans la promotion d'une économie fondée sur la confiance;

Or. en

Amendement 49
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 septies (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 septies. s'inquiète du fait que certaines technologies mentionnées dans le contexte des données massives pourraient être utilisées pour accroître la surveillance exercée par les sociétés et les pouvoirs publics;

Or. en

Amendement 50
Martina Werner

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

Amendement

5. relève que la protection des données *et* l'exploitation des données massives *ne sont*

5. relève *expressément* que la protection des données *est la condition fondamentale*

pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de *promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant* aux enjeux technologiques et sociaux des données massives *associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété*, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, *les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données*, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

pour l'exploitation des données massives; presse les pouvoirs publics de *répondre* aux enjeux technologiques et sociaux des données massives, *en particulier la protection des données, la protection de la vie privée, les droits de contrôle et de propriété des données, les droits d'accès, les possibilités de réutilisation*, la confiance dans la sécurité des données *et la sécurité des réseaux, ainsi que le défaut d'information*, l'interopérabilité, la portabilité, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes; *c'est la seule façon de concrétiser le potentiel de la RDI, de l'internet des objets (IdO), de l'internet industriel et de la transition numérique de l'économie européenne;*

Or. de

Amendement 51
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

Amendement

5. relève que la protection des données et *l'exploitation des données massives* ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, *tout en répondant* aux enjeux technologiques et *sociaux* des données massives *associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès*, le contrôle et la propriété, la *confiance dans la sécurité* des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, *la sécurité, la protection de la vie privée et* des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et *les normes*;

5. relève que la protection des données et *les perspectives qu'ouvrent leur usage intégré* ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la *démocratie directe, la RDI*, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne; *estime qu'il est fondamental d'élaborer un cadre réglementaire qui réponde* aux enjeux technologiques, *sociaux et culturels* des données massives *tels que l'accès*, le contrôle et la propriété, la *sécurité, la privacy et la protection* des données, l'interopérabilité, la portabilité *et* les possibilités de réutilisation des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et *le défaut d'informations*;

Or. it

Amendement 52

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. relève *que* la protection des données et *l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives*; presse les pouvoirs publics de promouvoir *les perspectives qu'ouvrent*, notamment, *la RDI*, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, *la confiance dans la sécurité* des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de

Amendement

5. relève *qu'une utilisation intelligente des possibilités offertes par les données massives pourrait assurer la compatibilité avec* la protection des données; presse les pouvoirs publics de *saisir toute occasion de* promouvoir *le développement des perspectives que peuvent ouvrir les données massives*, notamment l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et

réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, **le capital intellectuel, l'accessibilité**, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

la propriété des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité **des réseaux**, la protection de la vie privée et des données, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Or. en

Amendement 53

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux **des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant** les règles d'accès, le contrôle et la propriété, **la confiance dans la sécurité des données**, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Amendement

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics **d'intégrer la protection de la vie privée dans la production de données et dans le cycle d'analyse**, de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux **d'une économie de la donnée, comme le manque d'accès aux données publiques**, les règles d'accès, le contrôle et la propriété, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes; **soutient l'appel de la Commission à la "souveraineté européenne en matière de données"**;

Or. en

Amendement 54

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij

Projet de proposition de résolution Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. relève que la protection des données et *l'exploitation* des données massives ne sont pas mutuellement *exclusives*; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Amendement

5. relève que la protection des données et *le développement* des données massives ne sont pas mutuellement *exclusifs*; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), *la santé en ligne*, l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, *un stockage de données sécurisé* la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Or. en

Amendement 55

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet

Amendement

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives *et qu'il est essentiel de mettre en place un cadre flexible qui favorise la croissance et l'innovation tout en soutenant les*

industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

principes de la protection des données et des normes élevées en la matière d'une manière qui soit à l'épreuve du temps et permette à un environnement d'utilisation des données en mutation rapide de prospérer; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Or. en

Amendement 56

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la

Amendement

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la

portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;
estime qu'assurer la confiance dans ces technologies devrait être au cœur de la politique des pouvoirs publics et des modèles d'entreprise étant donné qu'un manque de confiance peut porter gravement préjudice à la croissance et à l'innovation dans le secteur numérique;

Or. en

Amendement 57
Anne Sander

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Amendement

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;
Insiste sur l'importance de la protection des données dès la conception des produits en généralisant le plus possible le principe de "privacy by design";

Amendement 58**Paul Rübzig****Projet de proposition de résolution****Paragraphe 5***Projet de proposition de résolution*

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Amendement

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; **demande la mise en place d'un cadre juridique uniforme pour la protection des données et par conséquent l'abrogation des règles sectorielles en la matière (directive relative à la vie privée et aux communications électroniques)**; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Or. de

Amendement 59**José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández****Projet de proposition de résolution****Paragraphe 5**

Projet de proposition de résolution

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Amendement

5. relève que la protection des données et l'exploitation des données massives ne sont pas mutuellement exclusives; presse les pouvoirs publics de promouvoir les perspectives qu'ouvrent, notamment, la RDI, l'internet des objets (IdO), l'internet industriel ou encore la transition numérique de l'économie européenne, tout en répondant aux enjeux *économiques*, technologiques et sociaux des données massives associés notamment au défaut d'informations à leur sujet et concernant les règles d'accès, le contrôle et la propriété, la confiance dans la sécurité des données, l'interopérabilité, la portabilité, les possibilités de réutilisation, la sécurité, la protection de la vie privée et des données, le capital intellectuel, l'accessibilité, les infrastructures, la fragmentation du marché et les normes;

Or. es

Amendement 60
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

5 bis. observe en particulier que les données massives supposent la réutilisation et le recoupement des données selon de nouvelles modalités et impliquent un large éventail de sources de données; dès lors, les principes de limitation de la finalité, de notification et de consentement ne devraient pas être interprétés d'une manière tellement stricte qu'ils empêchent une collecte ou une réutilisation efficace des données; observe, en outre, que la valeur des données massives dépend de la capacité à

mettre au point des approches ciblées, individualisées; dès lors, demande un profilage adapté aux attentes des utilisateurs et bénéfique pour la personne concernée;

Or. en

Amendement 61

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

5 bis. souligne que les questions qui ont trait au traitement des données à caractère personnel entrent totalement dans le champ d'application des règles de l'Union européenne en matière de protection des données, qui sont actuellement appliquées de 28 manières différentes dans les États membres; déplore que cet aspect du développement d'une économie de la donnée vraiment européenne ait à souffrir des retards du règlement général sur la protection des données;

Or. en

Amendement 62

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 5 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

5 ter. demande à la Commission de mettre au point une politique de contrôle d'accès concernant les données massives afin de clarifier la question de la propriété;

Amendement 63

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. **insiste sur le fait** que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage **entrave le développement des données massives et risque de se solder par** un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement

6. **relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement; dit son inquiétude quant au fait** que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage **pourrait entraîner** un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement 64

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage entrave le développement **des données massives** et risque de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement

6. insiste sur le fait que **la fracture numérique**, le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage entrave le développement **de l'économie de la donnée** et risque de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement 65

José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage entrave le développement des données massives et risque de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage entrave le développement des données massives et risque de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe; ***demande que dans le cadre du Fonds européen pour les investissements stratégiques, la priorité soit donnée aux investissements dans le déploiement de ce type d'infrastructures, en prêtant attention à la lutte contre la fracture numérique apparue dans les zones les plus touchées par le vieillissement et le dépeuplement;***

Amendement 66

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6

Projet de proposition de résolution

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance *et* de systèmes d'informatique en nuage entrave le développement des données massives et risque de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance, de systèmes d'informatique en nuage, ***de standardisation technique et de législation adéquate en matière de protection des données*** entrave le développement des données massives et risque de se solder par un retard

Amendement 67

Clare Moody, Jude Kirton-Darling, Theresa Griffin

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6**

Projet de proposition de résolution

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage *entrave* le développement des données massives et *risque* de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement

6. insiste sur le fait que le manque d'infrastructures à haut débit, de réseaux d'infrastructures informatiques à haute performance et de systèmes d'informatique en nuage *et la répartition inégale de ces infrastructures, réseaux et systèmes entravent* le développement des données massives et *risquent* de se solder par un retard technologique et économique de l'Europe;

Amendement 68

Barbara Kappel

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. souligne que, sans l'élaboration de normes communes et de mesures ciblées pour établir un cadre réglementaire sécurisé et propice à l'innovation pour les données massives, l'Europe et ses entreprises risquent de perdre leur souveraineté en matière de données; souligne que les normes doivent être complétées par des mesures d'interopérabilité et de certification pour promouvoir la confiance dans les connexions et dans les services en nuage

européens;

Or. en

Amendement 69

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. souligne que les données générées par des institutions publiques, au moyen de fonds publics, devraient être disponibles pour les citoyens européens conformément à un modèle d'accès ouvert;

Or. en

Amendement 70

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. demande un meilleur soutien et de meilleures incitations à l'investissement coopératif et municipal dans les infrastructures à haut débit, ce qui facilitera également la couverture du haut débit dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 71

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Krišjānis Kariņš

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 bis. souligne que la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des données requièrent des infrastructures informatiques hautement performantes et des stockages sécurisés, ce qui est lié au développement de l'informatique en nuage en Europe;

Or. en

Amendement 72

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 ter. reconnaît le caractère ouvert et mondial de l'internet et observe que des exigences de localisation du stockage des données n'atténueraient pas les risques liés à la cybersécurité mais porteraient atteinte aux droits des utilisateurs et, donc, nuiraient au potentiel social et économique des données massives pour l'Union européenne;

Or. en

Amendement 73

Cornelia Ernst

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

6 ter. souligne que les données générées

par des institutions publiques, au moyen de fonds publics, devraient être mises à la disposition des citoyens européens conformément à un modèle d'accès ouvert.

Or. en

Amendement 74

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

supprimé

Or. en

Amendement 75

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

supprimé

Or. en

Amendement 76

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et *neutres d'un point de vue technologique*; prend acte des travaux *préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST*;

Amendement

7. reconnaît l'importance de l'interopérabilité et des normes pour stimuler la compétitivité du secteur des TIC et d'un rôle volontariste de la Commission européenne, pour ce qui est de mandater des organismes de normalisation; est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et *ouvertes*; prend acte des travaux *d'organismes de normalisation tels que l'IENT et l'UIT-T*;

Or. en

Amendement 77

Anne Sander

Projet de proposition de résolution Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme *l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST*;

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme *l'ISO/CEI, l'UIT-T et le NIST*; **insiste sur l'importance pour l'Union européenne et ses organismes de standardisation d'être moteurs dans ce processus de normalisation**;

Or. fr

Amendement 78

David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes **axées sur** le marché, **d'application volontaire et** neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes **inspirées par** le marché, neutres d'un point de vue technologique **et adoptées selon une approche inclusive et participative**; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

Or. it

Amendement 79
Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et **neutres d'un point de vue technologique**; prend acte des travaux préliminaires réalisés par **des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST**;

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, **ouvertes**, d'application volontaire et **transparentes**; prend acte des travaux préliminaires réalisés par **l'UIT-T, l'IENT, le CEN et le CENELEC**;

Or. en

Amendement 80
Constanze Krehl

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, **d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique**; prend acte des travaux

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, **compatibles au niveau international**; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des

préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

Or. de

Amendement 81

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij

Projet de proposition de résolution Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux **préliminaires** réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le **NIST**;

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire, **transparentes** et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux réalisés par des organismes **de normalisation** comme l'ISA/CEI, l'UIT-T, **l'IENT, 3GPP, le CEN, le CENELEC** et le **NIST**¹;

¹ 3GPP est l'organisation qui met au point des normes pour la technologie mobile et comme la technologie mobile sera l'épine dorsale de l'économie de la donnée, il est utile de reconnaître sa contribution; l'IENT fournit la contribution européenne aux normes mondiales. Le CEN-CENELEC soutient le processus de normalisation et facilite la sensibilisation au système de normalisation et la compréhension de ce système parmi les parties prenantes en Europe.

Or. en

Amendement 82 Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire, ***ouvertes, transparentes, consensuelles*** et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST ***ainsi que des travaux d'organismes de normalisation européens telles que l'IENT, le CEN et le CENELEC; estime que pour faciliter le développement des données massives, les normes européennes doivent demeurer facultatives et l'ensemble des parties prenantes doivent contribuer à leur développement afin d'assurer leur pertinence sur le marché;***

Or. en

Amendement 83
András Gyürk

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST;

Amendement

7. est favorable à l'élaboration de normes axées sur le marché, d'application volontaire et neutres d'un point de vue technologique; prend acte des travaux préliminaires réalisés par des organismes comme l'ISA/CEI, l'UIT-T et le NIST; ***encourage une coopération étroite avec l'ENISA;***

Or. en

Amendement 84
Constanze Krehl

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

7 bis. souligne les brevets essentiels pour certaines normes constituent un élément important de la normalisation et font partie du modèle d'entreprise de beaucoup de firmes européennes du secteur des TIC; constate que l'instauration et l'application de brevets essentiels pour certaines normes contribue à amortir partiellement les dépenses de recherche et développement, à créer de la croissance et de l'emploi, à assurer le financement de la recherche et du développement à l'intérieur et en dehors des universités, et à affermir la position des normes européennes au niveau international;

Or. de

Amendement 85
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

7 bis. souligne que, vu les lois restrictives en matière de protection des données, davantage d'efforts doivent être déployés pour ce qui est de l'anonymisation des données et de l'utilisation de pseudonymes, afin d'exploiter pleinement les avantages des données massives;

Or. en

Amendement 86
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

Amendement

8. *appelle à l'adoption d'un plan d'action plus détaillé, multidimensionnel et fondé* sur des éléments concrets pour le développement d'une économie des données;

8. *se félicite de la proposition de la Commission de développer une initiative sur la libre circulation des données et regrette qu'elle ne puisse être adoptée dès 2015; estime qu'une telle initiative devra être plus détaillée, multidimensionnelle et fondée* sur des éléments concrets pour le développement d'une économie des données;

Or. it

Amendement 87

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. appelle à l'adoption d'un plan d'action plus détaillé, multidimensionnel et fondé sur des éléments concrets pour le développement d'une économie des données;

Amendement

8. appelle à l'adoption d'un plan d'action plus détaillé, multidimensionnel et fondé sur des éléments concrets pour le développement d'une économie des données; *à cette fin, invite la Commission à procéder à un réexamen large et transparent des données massives afin d'anticiper les besoins des technologies fondées sur ces données et d'éliminer les obstacles à l'innovation en Europe;*

Or. en

Amendement 88

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution Paragraphe 8

Projet de proposition de résolution

8. appelle à l'adoption d'un plan d'action plus détaillé, multidimensionnel et fondé sur des éléments concrets pour *le*

Amendement

8. appelle à l'adoption d'un plan d'action plus détaillé, multidimensionnel et fondé sur des éléments concrets pour *développer*

*développement d'*une économie des données;

une économie des données *de l'avenir et relever les défis sociétaux futurs de l'Europe;*

Or. en

Amendement 89

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Sous-titre 2

Projet de proposition de résolution

Amendement

Investir dans *les données massives* (infrastructures et recherche et développement)

Investir dans *une économie de la donnée* (infrastructures et recherche et développement)

Or. en

Amendement 90

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

Amendement

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

supprimé

Or. en

Amendement 91

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. relève **que le succès des données massives** dépend d'un écosystème informatique plus large, associant **l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage** pour **leur** traitement;

Amendement

9. relève **qu'une économie de la donnée** dépend d'un écosystème informatique plus large, associant **des salariés qualifiés, l'accès aux données, l'interopérabilité, des réseaux à haut débit pour la transmission et des infrastructures** pour **le** traitement **des données**;

Or. en

Amendement 92
Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

Amendement

9. relève que le succès **du secteur** des données massives dépend d'un écosystème informatique **bien** plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

Or. en

Amendement 93
Nicola Caputo

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO

Amendement

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO **et**

pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

des technologies wearable pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

Or. it

Amendement 94 **Anne Sander**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 9**

Projet de proposition de résolution

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

Amendement

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement *et leur hébergement*;

Or. fr

Amendement 95 **Miapetra Kumpula-Natri**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 9**

Projet de proposition de résolution

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

Amendement

9. relève que le succès des données massives dépend d'un écosystème informatique plus large, associant l'IdO pour l'approvisionnement en données, les réseaux à haut débit pour leur transmission, *les centres de données pour leur conservation et leur traitement* et les services d'informatique en nuage pour leur traitement;

Or. fi

Amendement 96
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 bis. souligne que le haut débit ultrarapide est une condition du succès de l'économie numérique, que les objectifs de l'Union européenne en matière de haut débit devraient être révisés dans le sens d'une plus grande ambition et que le traitement et l'utilisation de données massives pourraient demander un investissement dans des vitesses ultrarapides;

Or. en

Amendement 97
Soledad Cabezón Ruiz, José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 bis. souligne qu'une plus grande coordination est nécessaire dans un souci de normes ouvertes et de systèmes et plates-formes de collaboration interopérables;

Or. en

Amendement 98
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 ter. rappelle que l'investissement du secteur privé devrait demeurer essentiel dans les infrastructures de réseaux; et encourage à cet égard la Commission et les États membres à stimuler l'investissement dans des infrastructures de réseaux au moyen d'un cadre réglementaire favorable et de ne continuer à soutenir l'infrastructure à haut débit au moyen de programmes existants tels que le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe, le FEIS et les fonds de cohésion, que dans les domaines où des défaillances du marché ont été recensées;

Or. en

Amendement 99
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 quater. souligne l'importance de l'investissement dans les centres de calcul intensif, étant donné que l'augmentation progressive de la quantité de données massives traitées requiert une amélioration régulière de leurs performances;

Or. en

Amendement 100
Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union **doit concentrer** ses financements de recherche et développement **sur les** innovations ayant trait aux données massives **qui apportent** de la valeur ajoutée **à la fois** pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à **favoriser davantage l'entrée** des innovations sur le marché **ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques**;

Amendement

10. estime que l'Union **devrait accroître** ses financements de recherche et développement **en matière d'**innovations ayant trait aux données massives **et d'évolutions du marché susceptibles d'apporter** de la valeur ajoutée pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à **soutenir une plus grande application** des innovations sur le marché **et le développement de produits et de services novateurs**;

Or. en

Amendement 101

David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit **concentrer ses** financements **de** recherche et **développement sur les innovations ayant trait aux** données massives **qui apportent** de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; **appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché** ainsi que **l'élaboration** de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Amendement

10. estime que l'Union doit **destiner des** financements **adéquats à la** recherche et à **l'innovation dans l'usage intégré des** données massives de **sorte que l'entrée des innovations sur le marché apporte de** la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie, ainsi que **dans le but d'élaborer** de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Or. it

Amendement 102

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données **massives qui apportent de la** valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage **l'entrée des innovations sur le marché** ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Amendement

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données **qui ont été clairement recensées comme porteuses d'une** valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage **l'innovation** ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques **qui susciteront une approche éthique du traitement des données;**

Or. en

Amendement 103

Soledad Cabezón Ruiz, José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Amendement

10. **estime qu'il y a lieu de créer une feuille de route européenne conjointe entre les États membres et l'Union dans une perspective à moyen et à long terme et dans un cadre de financement stable pour progresser vers la recherche électronique;** estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les **infrastructures électroniques et** innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Or. es

Amendement 104

José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Amendement

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie, ***tout comme dans le domaine de la sécurité et de la protection des données face aux menaces potentielles***; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Or. es

Amendement 105

Nicola Caputo

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et ***l'économie***; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et ***outils analytiques***;

Amendement

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société, ***l'économie et la médecine***; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes, ***d'outils analytiques et du Text and Data Mining***;

Or. it

Amendement 106
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Amendement

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques; ***estime que l'utilisation de logiciels libres peut aboutir à un tel résultat;***

Or. en

Amendement 107
Anne Sander

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Amendement

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les ***entreprises, les administrations, les citoyens, la société et l'économie toute entière;*** appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux algorithmes et outils analytiques;

Or. fr

Amendement 108

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux *algorithmes et* outils analytiques;

Amendement

10. estime que l'Union doit concentrer ses financements de recherche et développement sur les innovations ayant trait aux données massives qui apportent de la valeur ajoutée à la fois pour les citoyens, la société et l'économie; appelle à favoriser davantage l'entrée des innovations sur le marché ainsi que l'élaboration de nouveaux outils analytiques;

Or. en

Amendement 109

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 110

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de créer **des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine** des données massives; **préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;**

Amendement

11. prend acte, **en les soutenant**, des projets de la Commission de créer **un partenariat public-privé pour favoriser le développement du secteur** des données massives;

Or. en

Amendement 111

David Borrelli, Dario Tamburrano

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11**

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de **créer des** partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; **préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;**

Amendement

11. prend acte des projets de la Commission **visant à maximiser le potentiel de l'économie numérique et appelle à la prudence dans la création de** partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives;

Or. it

Amendement 112

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11**

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; **préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à**

Amendement

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) **contractuels** dans le domaine des données massives;

ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;

Or. en

Amendement 113

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; ***préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;***

Amendement

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; ***observe que la Commission et l'industrie des données européenne se sont engagées à investir 2,5 milliards d'euros dans un partenariat public-privé qui vise à renforcer le secteur des données et à mettre l'Europe aux avant-postes de la course mondiale aux données; soutient les priorités de la Big Data Value Association, qui permet à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences; les PPP renforceront la communauté européenne des données massives et contribueront à jeter les fondations de l'économie de la donnée prospère de l'avenir;***

Or. en

Amendement 114

Soledad Cabezón Ruiz, José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet de proposition de résolution Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats

Amendement

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats

public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;

public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; préconise la création d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences; ***rappelle que l'accès à des portails de données ouvertes et à des infrastructures électroniques de recherche pourrait permettre de réduire les inconvénients dont les chercheurs et les PME sont susceptibles de souffrir dans les régions périphériques;***

Or. es

Amendement 115

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; ***préconise la création*** d'une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;

Amendement

11. prend acte des projets de la Commission de créer des partenariats public-privé (PPP) dans le domaine des données massives; ***considère que la coopération entre les secteurs public et privé est cruciale pour l'identification des obstacles au développement des technologies fondées sur les données massives; demande donc à la Commission de créer*** une plateforme permettant aux parties à ces PPP de partager leurs préoccupations, leurs besoins et leurs exigences;

Or. en

Amendement 116 Gunnar Hökmark

Projet de proposition de résolution Paragraphe 11 bis (nouveau)

11 bis. souligne qu'une capacité suffisante en matière de données est nécessaires pour permettre le développement de nouvelles générations de services dans l'Union européenne;

Or. en

Amendement 117

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. salue la création d'espaces d'innovation ***permettant*** l'expérimentation des données massives; souligne ***que ceux-ci*** devraient servir d'incubateurs d'entreprises;

Amendement

12. salue la création d'espaces d'innovation, ***de zones où préexiste une concentration d'entreprises et de compétences, qu'il est possible d'accroître, ce qui permet*** l'expérimentation des données massives ***au sein d'un groupe d'innovation***; souligne ***qu'ils*** devraient servir d'incubateurs d'entreprises, ***appuyant la croissance et l'internationalisation des PME et des jeunes pousses novatrices***;

Or. en

Amendement 118

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci devraient servir d'incubateurs d'entreprises;

Amendement

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci devraient servir d'incubateurs d'entreprises, ***parallèlement au lancement de***

Or. en

Amendement 119
Anne Sander

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci devraient servir d'incubateurs d'entreprises;

Amendement

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci devraient servir d'incubateurs d'entreprises ***permettant de faire émerger des écosystèmes et des projets de plateformes industrielles entre secteurs pour l'Internet tout connecté;***

Or. fr

Amendement 120
Michel Reimon
au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci ***devraient*** servir d'incubateurs d'entreprises;

Amendement

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci ***peuvent également*** servir d'incubateurs d'entreprises;

Or. en

Amendement 121
Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci devraient servir d'incubateurs d'entreprises;

Amendement

12. salue la création d'espaces d'innovation permettant l'expérimentation des données massives; souligne que ceux-ci devraient servir d'incubateurs d'entreprises ***et jouer un rôle qui serait d'enseigner aux entreprises à traduire l'utilisation de données en opportunités commerciales;***

Or. en

Amendement 122
Carlos Zorrinho

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

12 bis. considère que le programme ISA² est une occasion d'élaborer des normes d'interopérabilité applicables à la gestion de données massives dans les administrations publiques et entre celles-ci et les entreprises et les citoyens;

Or. pt

Amendement 123
Renato Soru, Martina Werner, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans ***les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie***

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans ***des infrastructures modernes et conçues pour durer*** et à adopter des mesures ***supprimant les obstacles***

numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

superflus dans les secteurs innovants; encourage par ailleurs la Commission à favoriser les technologies critiques pour la collecte des mégadonnées, telles que l'internet des objets;

Or. en

Amendement 124

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Lambert van Nistelrooij, Krišjānis Kariņš, Angelika Niebler

Projet de proposition de résolution Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à *accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre* aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *favorisant* le développement de l'IdO, *comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;*

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à *instaurer un cadre réglementaire qui encourage les investissements dans des infrastructures de réseau répondant* aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *pour inciter les investissements dans la recherche et le développement et la normalisation au niveau européen, régler le problème actuel des violations à grande échelle des brevets essentiels pour certaines normes et favoriser* le développement de l'IdO, *par exemple en élargissant le spectre harmonisé mis à disposition pour les technologies mobiles, notamment la future 5G, les dispositifs à courte portée et la wi-fi, et en encourageant* le déploiement du protocole IPv6;

Il importe que la Commission et les États membres favorisent un accroissement des investissements privés dans les infrastructures de réseau. Les brevets sont

un instrument-clé pour encourager les investissements dans la recherche et le développement et il est crucial de valoriser les brevets essentiels à une norme (BEN) afin de stimuler la participation à la normalisation au niveau européen. Les licences sur ces BEN sont concédées à des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (conditions FRAND), qui n'ont rien d'excessif.

Or. en

Amendement 125
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à **accroître leurs investissements** dans **les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux** exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à **instaurer un cadre qui encourage les investissements dans des infrastructures de réseau nécessaires pour les** exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, **telles que: augmenter le spectre harmonisé mis à disposition sous licence, sans licence ou en licence partagée; encourager le développement de la technologie 5G et le déploiement du protocole IPv6; préserver un système de normalisation de haute qualité susceptible d'attirer les meilleures contributions technologiques, de fournir des services et des applications numériques innovants et interopérables et de permettre la concession de licences sur les brevets à des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (conditions FRAND).**

Or. en

Amendement 126
Dominique Riquet

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 *et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;*

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 *et à encourager la normalisation en instaurant un cadre assurant une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle ainsi que le strict respect du caractère équitable, raisonnable et non discriminatoire des dispositions contractuelles de licence de brevets.*

Or. fr

Amendement 127
Theresa Griffin, Miapetra Kumpula-Natri, Catherine Stihler

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *favorisant* le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *qui soutiennent la normalisation, permettent la concession réelle de licences*

harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

à des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (FRAND) pour les brevets déclarés essentiels à une norme, et favorisent le développement de l'IdO, comme la mise à disposition d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6.

Or. en

Amendement 128 **Pervenche Berès**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 13**

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à ***adopter*** des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole ***IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;***

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, ***à poursuivre les efforts de normalisation à l'échelle européenne*** et à ***mettre en œuvre*** des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole.

Or. en

Amendement 129 **Anne Sander**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 13**

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, *et* à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et *la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes*;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et *une politique de droits de propriété intellectuelle (DPI) permettant la licence des brevets essentiels à des termes et conditions justes, raisonnables et non-discriminatoires* ;

Or. fr

Amendement 130
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *favorisant* le développement *de l'IdO*, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et *la résolution du problème* des droits de licence *excessifs* pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements *coopératifs et communaux* dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *destinées à favoriser* le développement *de technologies et d'une économie de la donnée*, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la *suppression* des droits de licence pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Amendement 131

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *favorisant* le développement de *l'IdO*, comme la mise en place d'un spectre harmonisé *pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi*, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures *destinées à favoriser* le développement de *technologies et d'une économie de la donnée*, comme la mise en place d'un spectre harmonisé, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Or. en

Amendement 132

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à *accroître* leurs investissements *dans* les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à *mieux attirer les* investissements *vers* les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le

l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les *dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi*, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et *la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes*;

développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les *communications sans fil à haut débit*, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et *des conditions de concurrence équitables dans les processus de normalisation, en particulier lorsqu'il est question de brevets essentiels pour certaines normes*;

Or. en

Amendement 133
Herbert Reul

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 *et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes*;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G *et* le déploiement du protocole IPv6;

Or. de

Amendement 134
András Gyürk

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, **comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée**, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 **et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes**;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6;

Or. en

Amendement 135

David Borrelli, Dario Tamburrano

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13**

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes; ***estime toutefois nécessaire de garder un équilibre souhaitable entre ceux qui investissent dans les activités de recherche et***

d'innovation en vue de développer ces brevets essentiels et ceux qui bénéficient de leur existence;

Or. it

Amendement 136
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. **encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements** dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme **la mise en place d'un spectre harmonisé** pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 **et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;**

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme **un meilleur usage du spectre mis à disposition** pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6;

Or. en

Amendement 137
Enrico Gasbarra

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie

numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes; ***estime nécessaire un effort supplémentaire pour les personnes handicapées afin de faciliter l'accès et de lever les obstacles numériques;***

Or. it

Amendement 138 **Nicola Caputo**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 13**

Projet de proposition de résolution

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Amendement

13. encourage la Commission et les États membres à accroître leurs investissements dans les infrastructures fixes, mobiles, câblées et satellitaires pour répondre aux exigences futures d'une économie numérique connectée, et à adopter des mesures favorisant le développement de l'IdO ***et des technologies wearable***, comme la mise en place d'un spectre harmonisé pour les dispositifs à courte portée, les dispositifs mobiles et la wi-fi, l'expansion de la technologie 5G, le déploiement du protocole IPv6 et la résolution du problème des droits de licence excessifs pour les brevets essentiels pour certaines normes;

Or. it

Amendement 139

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Krišjānis Kariņš, Angelika Niebler

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

13 bis. estime que la préservation d'un système de normalisation de haute qualité est susceptible d'attirer les meilleures contributions technologiques et de déboucher sur des services et des applications numériques innovants et interopérables;

Or. en

Amendement 140

Gunnar Hökmark

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

13 bis. souligne la nécessité d'attribuer de manière coordonnée davantage de spectre, notamment les bandes 700 MHz, de façon à assurer des capacités de données et des vitesses suffisantes;

Or. en

Amendement 141

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

Amendement

14. estime que le principe d'innovation responsable établi par le programme

14. estime que le principe d'innovation responsable établi par le programme

Horizon 2020 devrait contribuer à déterminer les moyens d'accélérer la mise à *disposition des technologies* sur le marché *et à identifier les possibilités d'application*;

Horizon 2020 devrait contribuer à déterminer les moyens d'accélérer la mise sur le marché;

Or. en

Amendement 142
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

14. estime que le principe d'innovation responsable établi par le programme Horizon 2020 devrait contribuer à déterminer les moyens d'accélérer la mise à disposition des technologies sur le marché et à identifier les possibilités d'application;

Amendement

14. estime que, *pour tirer pleinement parti de l'innovation dans le domaine des mégadonnées*, le principe d'innovation responsable établi par le programme Horizon 2020 devrait contribuer à déterminer les moyens d'accélérer la mise à disposition des technologies sur le marché et à identifier les possibilités d'application;

Or. en

Amendement 143
Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

14. estime que le principe d'innovation responsable établi par le programme Horizon 2020 devrait contribuer à déterminer les moyens d'accélérer *la mise à disposition des technologies sur le* marché et à identifier les possibilités d'application;

Amendement

14. estime que le principe d'innovation responsable établi par le programme Horizon 2020 devrait contribuer à déterminer les moyens d'accélérer *l'accès d'entreprises au* marché, *notamment des PME*, et à identifier les possibilités d'application;

Or. en

Amendement 144

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en *laissant toutefois* les marchés élaborer les solutions adéquates *plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux*;

Amendement

15. demande à la Commission de veiller à *l'investissement dans des infrastructures et à* l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en *encourageant* les marchés à élaborer les solutions adéquates;

Or. fr

Amendement 145

Enrico Gasbarra

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux;

Amendement

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux; *estime en ce sens que, dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne sur l'agenda numérique, il est nécessaire de définir des interventions plus ambitieuses et complexes en matière de cloud et de pérennité d'ensemble du trafic de données sur l'internet*;

Or. it

Amendement 146

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux;

Amendement

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux; **demande également à la Commission de veiller à ce que les conditions suffisantes soient réunies pour un marché transnational, ouvert et efficace;**

Or. en

Amendement 147
Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux;

Amendement

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux, **de manière à garantir investissements futurs et croissance au secteur en constante évolution des mégadonnées;**

Or. en

Amendement 148
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux;

Amendement

15. demande à la Commission de veiller à l'élaboration de services d'informatique en nuage ***et de données massives*** pérennes en Europe, en laissant toutefois les marchés élaborer les solutions adéquates ***aux problèmes en situation réelle du consommateur, des entreprises ou des administrations*** plutôt qu'en imposant des modèles commerciaux;

Or. en

Amendement 149

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Krišjānis Kariņš

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

15 bis. admet que le développement des mégadonnées, la personnalisation des produits et des services, la protection des données et la sécurité numérique au sens large sont liés au problème de l'accès à internet et au cadre de la connectivité au niveau mondial.

Or. en

Amendement 150

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

**Projet de proposition de résolution
Sous-titre 3**

Projet de proposition de résolution

Amendement

Créer ***un*** marché ***des données massives*** dans l'Union

Créer ***une économie de la donnée*** pour le marché ***de*** l'Union

Amendement 151

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

Amendement

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux;

supprimé

Or. en

Amendement 152

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

Amendement

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux;

supprimé

Or. en

Amendement 153

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux;

Amendement

16. est d'avis que les mégadonnées sont susceptibles de dynamiser la productivité économique et de renforcer les services aux particuliers et aux administrations et estime que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux, **du moment que les pouvoirs publics et les parties prenantes collaborent de manière constructive;**

Or. en

Amendement 154

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16**

Projet de proposition de résolution

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux;

Amendement

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux; **souligne toutefois que la fragmentation actuelle du marché unique ralentit le développement des mégadonnées, de l'informatique en nuage, de l'internet des objets ainsi que d'autres technologies axées sur les données;**

Or. en

Amendement 155

David Borrelli, Dario Tamburrano

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16**

Projet de proposition de résolution

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales *et* d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux;

Amendement

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales, d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux *et de développer des formes et des systèmes d'administration électronique et de démocratie directe*;

Or. it

Amendement 156
Martina Werner

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux;

Amendement

16. salue le fait que les données massives permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et d'accroître la disponibilité des connaissances et des capitaux; *met en garde, parallèlement, contre une évolution vers des positions dominantes dans l'exploitation des données massives*;

Or. de

Amendement 157
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

16 bis. demande la mise en place d'initiatives permettant aux utilisateurs de mégadonnées d'étudier les possibilités d'instaurer un marché des données massives dans l'Union et d'élaborer de

*nouveaux modèles commerciaux fondés
sur les données;*

Or. en

Amendement 158
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

*16 bis. met en évidence le potentiel des
données récoltées dans le cadre des
programme européen comme Copernicus
ou Galileo;*

Or. en

Amendement 159
Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

Amendement

17. considère que la principale entrave *technologique* au marché des données massives de l'Union *est l'absence d'un cadre commun pour les interfaces destinées à faciliter la transmission des données provenant de capteurs et de machines ainsi que la communication entre les environnements numérique et physique;*

17. considère que la principale entrave au marché des données massives de l'Union *réside dans le manque de données ouvertes et dans le fait que la conjoncture n'est pas favorable à l'innovation et à la croissance des entrepreneurs;*

Or. en

Amendement 160
Michel Reimon
au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. considère **que la principale entrave technologique au marché des données massives de l'Union est** l'absence d'un cadre commun pour les interfaces destinées à faciliter la transmission des données provenant de capteurs et de machines ainsi que la communication entre les environnements numérique et physique;

Amendement

17. considère que **les entraves technologiques à un marché de la donnée dans l'Union résident notamment dans le manque d'interopérabilité et** l'absence d'un cadre commun pour les interfaces destinées à faciliter la transmission des données provenant de capteurs et de machines ainsi que la communication entre les environnements numérique et physique; **demande à la Commission d'encourager les projets de recherche conjoints pour l'élaboration d'un système d'interface commun et d'encourager les cadres d'interopérabilité.**

Or. en

Amendement 161

José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. considère **que la principale** entrave technologique **au** marché des données massives de l'Union est l'absence d'un cadre commun pour les interfaces destinées à faciliter la transmission des données provenant de capteurs et de machines ainsi que la communication entre les environnements numérique et physique;

Amendement

17. considère **qu'une** entrave technologique **majeure pour le développement d'un** marché des données massives de l'Union est l'absence d'un cadre commun pour les interfaces destinées à faciliter la transmission des données provenant de capteurs et de machines ainsi que la communication entre les environnements numérique et physique;

Or. es

Amendement 162

Renato Soru, Patrizia Toia

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

17 bis. estime que le contenu généré gratuitement par les utilisateurs européens de services internet devrait être considéré comme propriété des citoyens, intégré dans la définition des données ouvertes, au moins dans leur forme agrégée, et utilisé par les administrations publiques et les entreprises privées aux fins de l'amélioration de leurs services; demande en outre à la Commission de proposer un plan d'action afin de définir les contenus générés par les utilisateurs comme des données ouvertes lorsque leur production n'implique pas un gain monétaire direct;

Or. en

**Amendement 163
Barbara Kappel**

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

17 bis. estime que pour mieux tirer parti de la valeur des mégadonnées, il convient de régler les questions naissantes de propriété et d'accès aux données pour les données non personnelles dans le cas du commerce électronique interentreprises (B2B), des données générées automatiquement et des données de machine à machine (M2M);

Or. en

Amendement 164

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

Amendement

18. demande à la Commission
d'encourager les projets de recherche
conjointes pour l'élaboration de systèmes
d'interface commun afin de réduire la
redondance des normes et d'assurer une
interopérabilité technique et sémantique
suivant un processus d'élaboration de
normes axé sur le marché;

supprimé

Or. en

Amendement 165

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

Amendement

18. demande à la Commission
d'encourager les projets de recherche
conjointes pour l'élaboration de systèmes
d'interface commun afin de réduire la
redondance des normes et d'assurer une
interopérabilité technique et sémantique
suivant un processus d'élaboration de
normes axé sur le marché;

supprimé

Or. en

Amendement 166

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. demande à la Commission d'encourager les projets de recherche conjoints pour l'élaboration de systèmes d'interface commun afin de réduire la redondance des normes et d'assurer une interopérabilité technique et sémantique suivant un processus d'élaboration de normes axé sur le marché;

Amendement

18. demande à la Commission d'encourager les projets de recherche conjoints pour l'élaboration de systèmes d'interface commun afin de réduire la redondance des normes et d'assurer une interopérabilité technique et sémantique suivant un processus d'élaboration de normes axé sur le marché; *salue à cet égard les efforts de la Commission dans le cadre de l'Institut européen de normalisation des télécommunications (ETSI) et de l'Association pour la valorisation des mégadonnées (Big Data Value Association) pour créer un système d'interface commun et un processus de fixation des normes axé sur le marché;*

Or. en

Amendement 167

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. demande à la Commission d'encourager les projets de recherche conjoints pour l'élaboration de systèmes d'interface commun afin de réduire la redondance des normes et d'assurer une interopérabilité technique et sémantique suivant un processus d'élaboration de normes axé sur *le marché;*

Amendement

18. demande à la Commission d'encourager les projets de recherche conjoints pour l'élaboration de systèmes d'interface commun afin de réduire la redondance des normes et d'assurer une interopérabilité technique et sémantique suivant un processus d'élaboration de normes axé sur *les besoins des consommateurs et des entreprises;*

Or. fr

Amendement 168

Aldo Patriciello

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. demande à la Commission d'encourager les projets de recherche conjoints pour l'élaboration de systèmes d'interface commun afin de réduire la redondance des normes et d'assurer une interopérabilité technique et sémantique suivant un processus d'élaboration de normes axé sur le marché;

Amendement

18. demande à la Commission d'encourager ***et de promouvoir*** les projets de recherche conjoints pour l'élaboration de systèmes d'interface commun afin de réduire la redondance des normes et d'assurer une interopérabilité technique et sémantique suivant un processus d'élaboration de normes axé sur le marché;

Or. it

Amendement 169

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

18 bis. reconnaît que les mégadonnées nécessitent une extraordinaire puissance de traitement d'un volume considérable de données; ces exigences pourraient éventuellement être satisfaites par des structures fondées sur les services d'informatique en nuage et offrant puissance de calcul, espace de stockage et flexibilité; il est essentiel, pour un passage réussi aux données massives en Europe, de supprimer les obstacles aux services d'informatique en nuage, d'assurer la sécurité juridique concernant les obligations et responsabilités de chaque partie, de garantir l'application de mesures communes de sécurité et de protection des données, et d'autoriser les données à passer les frontières.

Or. en

Amendement 170
Dominique Riquet

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers *ainsi que d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;*

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers.

Or. fr

Amendement 171
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers *ainsi que* d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers *et, le cas échéant,* d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile; *demande à cet égard une approche équilibrée qui préserve des normes européennes élevées en matière de protection des données tout en permettant une réutilisation sûre des données, ce qui constitue un point névralgique dans le processus de mobilisation des innovations fondées sur les mégadonnées afin d'en exploiter pleinement le potentiel;*

Or. en

Amendement 172

David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, **d'interopérabilité, de** limitation et **de** stockage **des données**, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de **propriété, de possession, de gestion et de** sécurité des données, **outre leur interopérabilité,** limitation et stockage, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Or. it

Amendement 173

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Amendement

19. **se félicite de l'initiative annoncée de "libre circulation des données" en Europe, censée supprimer les entraves existantes au marché unique des données; demande que cette initiative s'emploie** à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, **de propriété,** de limitation et de stockage des données, **de restrictions quant à l'utilisation et à la réutilisation des données en Europe,** de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données ouvertes entre les pouvoirs

publics, les entreprises et la société civile;

Or. en

Amendement 174

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que **d'échange de** données ouvertes **entre les** pouvoirs publics, **les** entreprises et la société civile;

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que **de diffusion et d'accessibilité des** données ouvertes **aux** pouvoirs publics, **aux prestataires de services, aux** entreprises et à la société civile;

Or. en

Amendement 175

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données ouvertes **entre les** pouvoirs publics, **les** entreprises et la société civile;

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que **d'accès libre et** d'échange de données ouvertes **au sein des** pouvoirs publics, **des** entreprises et **de** la société civile;

Or. en

Amendement 176

Herbert Reul

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données *ouvertes* entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Or. de

Amendement 177

Miapetra Kumpula-Natri

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données *ouvertes* entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile;

Amendement

19. appelle à résoudre les difficultés qui se posent en matière de sécurité des données, d'interopérabilité, de limitation et de stockage des données, de transparence des règles applicables au transfert des données, de mécanismes transfrontaliers ainsi que d'échange de données *ouvertes* entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile ***pour permettre également aux services publics l'utilisation sécurisée des données ouvertes;***

Or. en

Amendement 178

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. estime que la sécurité et la protection des données sont des conditions indispensables à la croissance du secteur des données; il est fondamental, pour une nouvelle reprise numérique en Europe, de dégager des synergies entre les mégadonnées, la protection des données, la sécurité des données et les données ouvertes; il convient de lutter, au moyen d'une meilleure réglementation des questions de vie privée, contre les comportements qui ébranlent la confiance dans l'ensemble de l'écosystème des données massives;

Or. en

Amendement 179

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. estime que la confiance dans les solutions numériques, assurée en particulier par la sécurité des systèmes informatiques et par les communications cryptées, est un élément fondamental pour l'innovation et la croissance d'une économie de la donnée;

Or. en

Amendement 180

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne qui reflète la nature évolutive du marché, qui soit neutre sur le plan technologique et qui crée des conditions égales pour tous tout en évitant les contraintes réglementaires excessives;

Amendement

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne qui reflète la nature évolutive du marché, qui soit neutre sur le plan technologique et qui crée des conditions égales pour tous tout en évitant les contraintes réglementaires excessives; ***estime que la réglementation doit fixer des exigences claires assurant la protection et la sécurité des données sans toutefois limiter le développement du marché des données massives; fait observer que des lignes directrices facultatives et déterminées par le marché constituent une approche constructive aux questions relatives aux mégadonnées; estime que les conditions de concurrence équitables sont celles où tous les opérateurs, petits ou grands, peuvent investir, innover et être en concurrence pour le bien des utilisateurs finaux européens en termes de choix et d'accessibilité économique; souligne cependant que les goulets d'étranglement persistants dans les infrastructures de réseaux, comme le montre l'exemple du "dernier kilomètre", continuent de freiner les investissements par les petits opérateurs;***

Or. en

Amendement 181

Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne **qui reflète** la nature évolutive du **marché**, qui soit neutre sur le plan technologique et **qui crée** des conditions égales pour tous tout en évitant les contraintes réglementaires excessives;

Amendement

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne **suffisamment souple pour s'adapter à** la nature évolutive du **secteur**, qui soit neutre sur le plan technologique et **propre à favoriser** des conditions égales pour tous **et qui crée, en outre, les conditions de marché permettant aux entreprises européennes d'être concurrentielles au sein de l'Union comme en-dehors** tout en évitant les contraintes réglementaires excessives **et en répondant aux besoins des utilisateurs finaux**;

Or. en

Amendement 182
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne qui reflète la nature évolutive du marché, qui soit neutre sur le plan technologique **et qui crée** des conditions égales pour tous tout en évitant les contraintes réglementaires excessives;

Amendement

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne qui reflète la nature évolutive du marché, qui soit neutre sur le plan technologique, **qui encourage la création de start-up, ainsi que l'entrée sur le marché de nouveaux entrants, en garantissant** des conditions égales pour tous tout **et une concurrence loyale, tout** en évitant les contraintes réglementaires excessives **et en veillant au plein respect des normes sur la protection des données et la vie privée; accueille favorablement à cet égard les intentions de la Commission de réviser la directive sur l'ePrivacy**;

Or. it

Amendement 183

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne qui reflète la nature évolutive du marché, qui soit neutre sur le plan technologique et qui crée *des conditions égales pour tous* tout en évitant les contraintes réglementaires excessives;

Amendement

20. demande la mise en place d'un environnement réglementaire pérenne qui reflète la nature évolutive du marché, qui soit neutre sur le plan technologique et qui crée *le marché unique numérique* tout en évitant les contraintes réglementaires excessives;

Or. en

Amendement 184

Michal Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek

Projet de proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

20 bis. demande à la Commission d'adopter une approche réglementaire commune et cohérente à l'échelle de l'Union européenne, en évitant les limitations imposées par le droit national et en offrant une certaine sécurité juridique sous un cadre commun, des règles communes de protection du consommateur, des exigences de sécurité uniformes, un système de protection des données et de surveillance similaires, un cadre favorable pour l'établissement de partenariat public-privé, etc.; estime particulièrement important, dans tous ces domaines, d'adopter une approche commune, au moins en Europe, pour encourager un marché unique durable des données massives tirant pleinement parti des économies d'échelle; cela permet également de promouvoir les normes

européennes au niveau international, de manière à favoriser l'interopérabilité dans les cadres réglementaires qui touchent ces services dans les différentes régions du monde;

Or. en

Amendement 185
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

20 bis. demande à la Commission, lors de la définition de la valeur marchande des mégadonnées, d'établir une distinction claire entre, d'une part, les données ouvertes, publiques ou privées des particuliers et, d'autre part, les données appartenant aux entreprises, et d'imaginer des solutions techniques qui renforcent "par nature" la protection de la vie privée, comme par exemple les technologies d'informatique en nuages contrôlées par l'utilisateur appliquées au stockage et à l'utilisation des données personnelles;

Or. en

Amendement 186
Clare Moody, Jude Kirton-Darling, Theresa Griffin

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

20 bis. reconnaît que l'internet des objets (IdO) et les réseaux intelligents sont indispensables pour réaliser l'union de l'énergie, et invite la Commission à

coordonner le cadre pour un marché unique numérique avec celui prévu pour l'union de l'énergie, ainsi qu'avec les objectifs fixés par la stratégie Europe 2020;

Or. en

Amendement 187
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

20 ter. estime que le fait de faciliter le recours aux technologies fondées sur les mégadonnées, comme l'exploration de textes et de données, sera un élément déterminant pour faire naître de la valeur ajoutée des séries de données ouvertes;

Or. en

Amendement 188
Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

20 ter. souligne l'importance de la "libre circulation des données" et se félicite de la future initiative de la Commission à cet égard;

Or. en

Amendement 189
Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 4

Projet de proposition de résolution

Soutenir les jeunes pousses, les PME *et les entreprises de taille intermédiaire* dans le domaine des données massives

Amendement

Soutenir les jeunes pousses *et* les PME

Or. en

Amendement 190
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Sous-titre 4

Projet de proposition de résolution

Soutenir les jeunes pousses, les PME *et les entreprises de taille intermédiaire* dans le domaine des données massives

Amendement

Soutenir les jeunes pousses *et* les PME dans le domaine des données massives

Or. it

Amendement 191
Renato Soru, Patrizia Toia

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. reconnaît qu'il convient *que les prestataires de services fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt* des données massives *et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;*

Amendement

21. reconnaît qu'il convient *de mettre en place une base solide de* prestataires de services *dans le domaine* des données massives; *reconnaît, en outre, la nécessité de soutenir le recours généralisé aux services de données massives afin d'améliorer l'efficacité dans divers secteurs économiques et d'appuyer de nouveaux prestataires de services capables d'affronter la concurrence*

internationale;

Or. en

Amendement 192

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative *en sensibilisant les PME à l'intérêt des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;*

Amendement

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative *pour sensibiliser à l'économie de la donnée et à ses retombées positives pour le développement de la société;*

Or. en

Amendement 193

David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. reconnaît *qu'il convient que les* prestataires de services *fassent preuve d'initiative en sensibilisant* les PME à l'intérêt des données *massives et en renforçant* la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Amendement

21. reconnaît *la nécessité de* prestataires de services *qui sensibilisent* les PME à l'intérêt *d'un usage intégré* des données *et renforcent* la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Amendement 194

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Amendement

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques *tout en respectant à la lettre la législation de l'Union européenne sur la protection des données*;

Or. en

Amendement 195

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Amendement

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services *et les autorités publiques* fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Or. fr

Amendement 196

Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean, Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution Paragraphe 21

Projet de proposition de résolution

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Amendement

21. reconnaît qu'il convient que les prestataires de services fassent preuve d'initiative en sensibilisant les PME à l'intérêt *et aux avantages* des données massives et en renforçant la confiance de ces entreprises dans les technologies connexes; plaide pour la mise en place d'une plateforme de service visant à aider les PME à mieux utiliser leur propres données et les données publiques;

Or. en

Amendement 197

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

21 bis. rappelle que seules 1,7 % des entreprises tirent pleinement parti des technologies numériques avancées en dépit des effets bénéfiques qui pourraient résulter des outils numériques pour tous les secteurs de l'économie; invite instamment la Commission et les États membres à lancer une stratégie pour l'entrepreneuriat numérique, qui inclue le recours, par les entrepreneurs, les PME et les entreprises innovantes, aux technologies relatives aux données massives et à d'autres technologies fondées sur les données;

Amendement 198

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

21 bis. se déclare en faveur de la mise en place d'un écosystème qui rassemble les jeunes entreprises, les PME, les grandes entreprises et les multinationales, de même que les chercheurs et la société dans son ensemble, et qui favorise l'émergence de plaques tournantes européennes pour les mégadonnées;

Or. en

Amendement 199

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 21 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

21 ter. estime nécessaire de sensibiliser l'opinion aux avantages des mégadonnées et, à cet effet, d'offrir aux fournisseurs européens de logiciels un environnement stimulant, notamment aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire, ainsi que d'encourager le développement de services en nuage décentralisées;

Or. en

Amendement 200

Barbara Kappel

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

21 quater. est convaincu que l'octroi d'un accès libre et sans restriction aux résultats de recherches financées par les États ou d'autres entités publiques est une condition préalable pour favoriser l'innovation et l'expérimentation créatives en matière de données et contribuera largement à la suppression des entraves que rencontrent les jeunes pousses et les PME pour accéder au marché;

Or. en

Amendement 201

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22**

Projet de proposition de résolution

Amendement

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de technologies ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; ***appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;***

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de technologies ou ***du fait*** d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche;

Or. en

Amendement 202

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de technologies ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; appelle à **faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant** un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Amendement

22. **regrette** que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de technologies ou **du fait** d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche **et d'accès au marché, et en raison de l'absence d'une protection efficace des droits de propriété intellectuelle**; appelle à faciliter **davantage l'accès au capital-risque, notamment en recourant à des mesures d'incitation appropriées, et en s'attaquant aux difficultés liées aux différences existant d'un État membre à l'autre sur le plan des règles administratives et fiscales et des dispositions réglementaires**; prend acte des initiatives qui ont été mises en place par les États membres et le secteur privé en vue de faciliter l'accès au capital-risque et d'opérer un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Or. en

Amendement 203

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe **par manque de capitaux ou de technologies ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux**

Amendement

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe **en raison de l'existence de nombreux obstacles tels que des charges administratives excessives et des**

activités de recherche; appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

difficultés d'accès aux financements; appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Or. en

Amendement 204 **Philippe De Backer**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 22**

Projet de proposition de résolution

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe *par* manque de capitaux ou de technologies ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; appelle à *faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport* de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Amendement

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe *faute d'atteindre l'envergure nécessaire du fait d'un* manque de capitaux ou de technologies ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; appelle à *prendre des mesures pour attirer les investissement aussi bien européens qu'extérieurs, notamment sous forme* de capital-risque; *appelle à stimuler le développement d'écosystèmes*, en opérant un rapprochement entre les institutions *publiques et privées* qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Or. en

Amendement 205 **Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek**

Projet de proposition de résolution **Paragraphe 22**

Projet de proposition de résolution

22. **déplore** que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de **technologies** ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Amendement

22. **regrette** que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de **financement** ou **du fait** d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Or. en

Amendement 206
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 22

Projet de proposition de résolution

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de technologies ou d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche; appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Amendement

22. déplore que de nombreux débouchés pour les PME et idées de jeune pousse ne voient pas le jour ou se concrétisent hors d'Europe par manque de capitaux ou de technologies ou **du fait** d'une participation insuffisante des acteurs du secteur aux activités de recherche, **ce qui a pour effet de compromettre la compétitivité de l'Europe**; appelle à faciliter la prestation de services qui favorisent l'apport de capital-risque en opérant un rapprochement entre les institutions qui disposent de la technologie et des infrastructures et les jeunes pousses qui fournissent les idées d'application;

Or. en

Amendement 207

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. appelle la Commission et les États membres à promouvoir la mise en place d'espaces et de pôles d'innovation afin de favoriser le développement des compétences et de créer un avantage concurrentiel en matière de capital intellectuel;

Amendement

23. appelle la Commission et les États membres à promouvoir la mise en place d'espaces et de pôles d'innovation afin de favoriser le développement des compétences et de créer un avantage concurrentiel en matière de capital intellectuel; ***demande à ce titre de renforcer les partenariats entre entreprises et établissements universitaires et centres de recherche pour favoriser le développement de l'innovation dans le big data.***

Or. fr

Amendement 208

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 23

Projet de proposition de résolution

23. appelle la Commission et les États membres à promouvoir la mise en place d'espaces et de pôles d'innovation afin de favoriser le développement des compétences ***et*** de créer un avantage concurrentiel en matière de capital intellectuel;

Amendement

23. appelle la Commission et les États membres à promouvoir la mise en place d'espaces et de pôles d'innovation afin de favoriser le développement des compétences, ***de*** créer un avantage concurrentiel en matière de capital intellectuel ***et de mieux comprendre les possibilités offertes par les technologies fondées sur les données massives ainsi que leurs limites;***

Or. en

Amendement 209
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

23 bis. souligne l'importance d'améliorer l'alphabétisation médiatique et numérique; presse à cet égard les États membres d'atteindre les objectifs inscrits à l'agenda numérique européen d'ici à 2020 de façon à combler le fossé qui se creuse entre citoyens européens et à remédier à la pénurie prévisible d'informaticiens;

Or. it

Amendement 210
Michel Reimon
au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 24

Projet de proposition de résolution

Amendement

24. encourage les investissements dans des projets comme la grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique et la semaine européenne des compétences numériques;

supprimé

Or. en

Amendement 211
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 24

Projet de proposition de résolution

Amendement

24. encourage les investissements dans

supprimé

des projets comme la grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique et la semaine européenne des compétences numériques;

Or. en

Amendement 212

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 25

Projet de proposition de résolution

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des *données massives* un domaine professionnel attrayant;

Amendement

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des **TIC** un domaine professionnel attrayant *et à accompagner la création de jeunes entreprises dans ce domaine, de façon à créer davantage d'emplois;*

Or. en

Amendement 213

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution Paragraphe 25

Projet de proposition de résolution

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant;

Amendement

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant; *estime qu'ils devraient, dans ce contexte, prendre des mesures destinées à favoriser le développement d'un esprit d'entreprise axé sur les données massives;*

Or. en

Amendement 214

Clare Moody, Mary Honeyball, Julie Ward

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25**

Projet de proposition de résolution

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant;

Amendement

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant, ***en ciblant en particulier les femmes, qui sont traditionnellement sous-représentées dans ce domaine;***

Or. en

Amendement 215

Soledad Cabezón Ruiz, José Blanco López, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25**

Projet de proposition de résolution

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant;

Amendement

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant; ***rappelle qu'il importe d'adopter une approche multidisciplinaire dans la formation des professionnels et la création des équipes;***

Or. es

Amendement 216

Krišjānis Kariņš

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25**

Projet de proposition de résolution

25. **appelle** l'Union et **les** États membres à **multiplier et à** coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant;

Amendement

25. **demande** à l'Union et **aux** États membres **de mieux** coordonner leurs efforts pour faire des données massives un domaine professionnel attrayant;

Or. en

Amendement 217

David Borrelli, Dario Tamburrano

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25**

Projet de proposition de résolution

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire **des données massives** un domaine professionnel attrayant;

Amendement

25. appelle l'Union et les États membres à multiplier et à coordonner leurs efforts pour faire **de l'informatique** un domaine professionnel attrayant **et attirant**;

Or. it

Amendement 218

Barbara Kappel

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

25 bis. souligne la nécessité de promouvoir la circulation des travailleurs qualifiés dans toute l'Union européenne; invite la Commission à proposer des mesures destinées à remédier à la pénurie de main d'œuvre qualifiée, notamment des mesures visant spécifiquement à attirer les talents;

Or. en

Amendement 219
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 26

Projet de proposition de résolution

Amendement

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à *favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à* faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives;

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière *d'informatique et de traitement des données; souligne l'importance de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et de favoriser l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées;*

Or. it

Amendement 220
Anne Sander

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 26

Projet de proposition de résolution

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives;

Amendement

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives; *appelle à un renforcement de la place des programmes de transformation digitale de l'entreprise dans la formation continue et des programmes d'e-leadership pour les chefs d'entreprises et les cadres de la fonction publique;*

Or. fr

Amendement 221
Krišjānis Kariņš

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 26

Projet de proposition de résolution

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue **du développement de** leurs compétences en matière de données massives;

Amendement

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue **de développer** leurs compétences en matière de données massives **et d'accroître le nombre de professionnels ayant des compétences numériques**;

Or. en

Amendement 222

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 26

Projet de proposition de résolution

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de **données massives**;

Amendement

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de **TIC**;

Or. en

Amendement 223

Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 26

Projet de proposition de résolution

26. plaide pour la mise en place de projets

Amendement

26. plaide pour la mise en place de projets

destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives;

destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées ***destinées non seulement aux*** personnes âgées, ***mais aussi à tous***, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives;

Or. en

Amendement 224
Miapetra Kumpula-Natri

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 26

Projet de proposition de résolution

26. plaide pour la mise en place de projets destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives;

Amendement

26. plaide pour la mise en place de projets ***et pour la recommandation de modes de financement*** destinés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'élaboration de mesures personnalisées pour les personnes âgées, ainsi qu'à faciliter l'accès des travailleurs à la formation en vue du développement de leurs compétences en matière de données massives;

Or. fi

Amendement 225
Clare Moody, Mary Honeyball, Julie Ward

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

27. est favorable à l'intégration de matières en lien avec la programmation dans les programmes d'enseignement nationaux;

Amendement

27. est favorable à l'intégration de matières en lien avec la programmation dans les programmes d'enseignement nationaux; ***demande que des efforts particuliers soient consentis pour faire en sorte que les méthodes d'enseignement utilisées***

pour ces nouvelles matières soient de nature à inciter les filles à se tourner vers ce secteur, de façon à remédier au déséquilibre existant, dans les domaines de l'informatique et de la programmation, en ce qui concerne la parité hommes-femmes;

Or. en

Amendement 226
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

27. est favorable à l'intégration de matières en lien avec la programmation dans les programmes d'enseignement nationaux;

Amendement

27. est favorable à l'intégration de matières en lien avec la programmation dans les programmes d'enseignement nationaux;
insiste sur les avantages multiples offerts par l'utilisation de logiciels libres dans le domaine de l'éducation;

Or. en

Amendement 227
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 27

Projet de proposition de résolution

27. est favorable à l'intégration de matières en lien avec la programmation dans les programmes d'enseignement nationaux;

Amendement

27. est favorable à l'intégration de *la programmation et de* matières en lien avec *le traitement des données* dans les programmes d'enseignement nationaux;

Or. en

Amendement 228
Evžen Tošenovský

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

27 bis. rappelle que l'Union et les États membres devraient intensifier leurs efforts pour éviter que de nombreux spécialistes très diplômés et hautement qualifiés ne quittent l'Europe au profit d'autres régions;

Or. en

Amendement 229
Philippe De Backer

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

28 bis. souligne qu'il est nécessaire de développer davantage l'esprit d'entreprise en Europe;

Or. en

Amendement 230
Cornelia Ernst

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

Amendement

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;

supprimé

Or. en

Amendement 231
Gianluca Buonanno

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;

Amendement

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société, *ainsi qu'aux instruments de protection de la vie privée, du droit d'auteur et des données récoltées que prévoit le droit des États membres;*

Or. it

Amendement 232
Martina Werner

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. plaide en faveur de *projets de sensibilisation aux* avantages et à la valeur des données massives *pour la société;*

Amendement

29. plaide en faveur *d'initiatives permettant de tenir un débat de société sur les* avantages et la valeur des données massives, *d'une part, et sur les risques y afférents, d'autre part;*

Or. de

Amendement 233
Aldo Patriciello

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. plaide en faveur de projets de

Amendement

29. plaide en faveur de projets de

sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;

sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société, *surtout à destination des catégories de la population qui n'ont pas encore accès aux technologies numériques ou qui sont peu familiarisées avec elles;*

Or. it

Amendement 234

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;

Amendement

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société *et appelle à mieux cerner les avantages sociaux que celles-ci sont susceptibles d'apporter;*

Or. en

Amendement 235

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;

Amendement

29. plaide en faveur *d'initiatives visant à responsabiliser les citoyens concernant l'utilisation et la valeur de leurs données, notamment pour ce qui est de la mise en place de nouveaux services innovants, et de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;*

Or. en

Amendement 236

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29

Projet de proposition de résolution

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur des données massives pour la société;

Amendement

29. plaide en faveur de projets de sensibilisation aux avantages et à la valeur **de l'économie numérique** pour la société;

Or. en

Amendement 237

Martina Werner

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. relève que même les données qui ne sont pas directement personnelles pourraient permettre un contrôle des prestations ou du comportement; demande donc à la Commission d'analyser les incidences possibles des données massives sur les travailleurs et de préserver les droits des travailleurs et d'associer pleinement leurs représentants à l'occasion de toutes les initiatives en matière de données massives;

Or. de

Amendement 238

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. considère que la valeur ajoutée des données massives pour la société réside dans leurs applications en rapport avec l'administration en ligne, l'administration publique et l'élaboration de politiques, auxquelles elles confèrent une assise plus solide, en leur permettant de disposer de davantage d'informations, la valeur ajoutée qui pourrait en découler étant estimée entre 150 et 300 milliards d'euros, selon le rapport de l'OCDE intitulé "Exploring Data-Driven Innovation as a New Source of Growth - mapping the policy issues raised by 'Big Data'";

Or. en

Amendement 239
Gianluca Buonanno

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. demande aux États membres de veiller à ce que les instruments de protection de la vie privée, du droit d'auteur et des données récoltées que prévoit le droit national répondent aux nouveaux défis que pose l'évolution rapide dans l'utilisation des données massives;

Or. it

Amendement 240
Michał Boni, Antonio Tajani, Pilar del Castillo Vera, Gunnar Hökmark, Jerzy Buzek, Adina-Ioana Vălean

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. encourage une coopération étroite entre les acteurs qui contribuent le plus à l'économie fondée sur les données, d'un côté, et le secteur scientifique et de la recherche, de l'autre, ce afin de générer des avantages tangibles pour les gouvernements, les entreprises et les citoyens;

Or. en

Amendement 241

David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

29 bis. demande à la Commission d'envisager l'adoption d'un code éthique de l'usage intégré des données déterminant les principes et les bonnes pratiques qui doivent guider, dans leurs activités, les administrations, les entreprises et les usagers en général;

Or. it

Amendement 242

David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

Amendement

30. salue les perspectives ouvertes par les données *massives s'agissant* de renforcer la participation et l'engagement des citoyens, *par exemple sous la forme* de la *démocratie numérique*;

30. salue les perspectives ouvertes par les *infrastructures numériques et l'usage intégré des données en vue* de renforcer la participation et l'engagement des citoyens *grâce à des formes de démocratie directe*

et numérique; met, à cet égard, l'accent sur la nécessité d'assurer l'interopérabilité et la reconnaissance mutuelle de la signature électronique au niveau de l'Union européenne et des États membres;

Or. it

Amendement 243

Michel Reimon

au nom du groupe Verts/ALE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 30

Projet de proposition de résolution

30. salue les perspectives ouvertes par les données massives s'agissant de renforcer la participation et l'engagement des citoyens, par exemple sous la forme de la démocratie numérique;

Amendement

30. salue les perspectives ouvertes par ***l'infrastructure numérique*** s'agissant de renforcer la participation et l'engagement des citoyens, par exemple sous la forme de la démocratie numérique;

Or. en

Amendement 244

Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. relève que l'analyse ***de données*** accroît les retombées positives des données publiques ouvertes ***en améliorant*** la qualité des services publics, ***en favorisant*** une élaboration des politiques fondée sur des données concrètes et ***en permettant*** des gains d'efficacité sensibles;

Amendement

31. relève que ***l'analyse des mégadonnées*** accroît les retombées positives des données publiques ouvertes ***du fait qu'elle améliore*** la qualité des services publics, ***renforce la démocratie, ouvre des débouchés économiques, améliore la qualité de vie des citoyens, favorise*** une élaboration des politiques ***et une prise de décision fondées*** sur des données concrètes et ***débouche sur*** des gains d'efficacité sensibles ***en améliorant la gestion des performances et***

permet de réaliser d'importantes économies de deniers publics lorsque l'analyse de données est utilisée aux fins de la détection des fraudes;

Or. en

Amendement 245

Kaja Kallas, Fredrick Federley, Philippe De Backer, Pavel Telička, Marietje Schaake

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. relève que l'analyse de données accroît les retombées positives des données publiques ouvertes en améliorant la qualité des services publics, en favorisant une élaboration des politiques fondée sur des données concrètes et en permettant des gains d'efficacité sensibles;

Amendement

31. relève que l'analyse de données accroît les retombées positives des données publiques ouvertes en améliorant la qualité des services publics, en favorisant une élaboration des politiques fondée sur des données concrètes et en permettant des gains d'efficacité sensibles; **demande instamment à la Commission et aux États membres d'accélérer la mise en place de l'administration en ligne, notamment en renforçant les initiatives en matière de données publiques ouvertes qui sont essentielles au développement des technologies relatives aux données massives et des services numériques;**

Or. en

Amendement 246

Anne Sander

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 31

Projet de proposition de résolution

31. relève que l'analyse de données accroît les retombées positives des données publiques ouvertes en améliorant la qualité des services publics, en favorisant une

Amendement

31. relève que l'analyse de données accroît les retombées positives des données publiques ouvertes en améliorant la qualité des services publics, en favorisant une

élaboration des politiques fondée sur des données concrètes et en permettant des gains d'efficacité sensibles;

élaboration des politiques fondée sur des données concrètes et en permettant des gains d'efficacité sensibles, *en particulier dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la santé*;

Or. fr

Amendement 247
Barbara Kappel

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

31 bis. souligne que les décisions politiques ont de plus en plus tendance à se fonder sur une analyse de données; souligne l'importance de promouvoir un bon traitement et une bonne utilisation des données pour résoudre les problèmes de société;

Or. en

Amendement 248
David Borrelli, Dario Tamburrano

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

31 bis. souligne la nécessité d'exploiter pleinement les avantages découlant de l'économie de partage et de l'engagement ouvert et inclusif de la société civile et des citoyens;

Or. it

Amendement 249
Kaja Kallas, Juan Carlos Girauta Vidal, Marietje Schaake, Philippe De Backer, Fredrick Federley, Pavel Telička

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

31 bis. invite la Commission à encourager les discussions au niveau international concernant les technologies relatives aux données massives et d'autres technologies fondées sur les données, compte tenu de la dimension mondiale de la société de l'information;

Or. en